MUTATION HORS-METROPOLE

Ouvre droit:

<u>~</u>

Logement non meublé

Bagages lourds

Logement meublé

(caisse maritime)

Droit global

Repli(métropole : garde-meubles ou résidence souhaitée)

Transport Mobilier hors-métropole

(métropole : garde-meubles ou résidence souhaitée)

Repli

Droit global

Véhicule (non obligatoire) de 12 m3

! pour les pays limitrophes : demande d'autorisation à la DRH d'armée d'appartenance via votre CCR*

Droit global

Enfant * en droit de visite	2,5 m³	2,5 m³
Personne à charge	5 m ³	5 m³
Conjoint	20 m ³	15 m³
Militaire	25 m³	20 m³
Temps de service	>= 15 ans	< 15 ans

*Agé de moins de 18 ans au fait générateur

Bagages lourds

Temps de service	Militaire	Conjoint	Personne à charge	Enfant* en droit de visite
>= 15 ans	5 m³	3 m³	1,5 m³	0,75 m³
< 15 ans	4 m ³	2,5 m³	1,5 m³	0,75 m³

Demande d'avance: 5 mois avant la date de mutation

Transmettre <u>Par mait</u> à la cellule déplacements du GS d'Orléans-Bricy

Ordre de mutation

2 devis* <u>concurrentiels</u> pour chaque moyen de transport : 1 devis pour le bagage lourd

devis pour le véhicule devis pour le repli

- de 2 entreprises différentes

Les déménageurs doivent être enregistrés au registre des transporteurs : Adresse de vérification de la licence de transporteurs (internet)

https://www.infogreffe.fr/

Le code APE doit être 49.2XX/49.4XX/52.2XX

MENTIONS OBLIGATOIRES SUR LES DEVIS :

- Nom et prénom de l'administré
- Date ou période du déménagement
- Cubage
- Kilométrages : du domicile de départ au port d'embarquement et du port de débarquement au nouveau domicile HM
- Lieu du chargement et de déchargement
- Détails tarifaires des prestations (les suppléments (monte-meubles, portage) doivent être mentionnés)
- Prix de l'assurance (<u>obligatoire</u>)
- Date de validité
- Cachet et signature du déménageur

Calcul de votre plafond financier sur le cubage réellement transporté par votre CCR* dès réception des devis



SUR RENDEZ-VOUS MERCI!

DEPOT DU DOSSIER D'AVANCE : au guichet de la cellule déplacements du GS OAN 💙 Avec le livret HM avec avance

Si besoin: PENSEZ A LA PROCURATION

Pas de demande d'avance : livret transport HM sans avance (! les devis concurrentiels sont à fournir)

* Vos CCR, Conseillers Changement de Résidence, du GSBdD d'Orléans-Bricy

Dar mail : gsbdd-oan-dep.trait.fct@intradef.gouv.fr

➤ Vous accueillent au Bâtiment M du SAP/RDC au BOX 2 sur rendez-vous et horaires libres suivants

Lien du portail du GSBdD d'Orléans-Bricy



-	-vous	5h15	-vous	5h15	-vous
AL LICE WILL	sur rendez-	13h15 à 16	sur rendez-	13h15 à 16	sur rendez-vous
INICAL III	09h30 à 11h45 sur rendez-vous	sur rendez-vous 13h15 à 16h15	sur rendez-vous sur rendez-vous	sur rendez-vous 13h15 à 16h15	09h30 à 11h45
55	IGNOT	MARDI	MERCREDI	IGNET	VENDREDI

APRES-MIDI

MATIN